



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS FOOTBALL DIVERSIFIE Réunion du 11 Avril 2018

Procès-Verbal n° 30

Présents : Monsieur Christian TOURNIER
Madame Agnès IRLA -
Messieurs Claude BERIAC – François IRLA

Excusés : Bernard GAZE - Jean Pierre ESPINASSE - Bernard PLOMBAT - André Gilles REALLAND –
Jean Claude SCHMITT

Le Procès-Verbal de la réunion précédente est **APPROUVE** à l'**UNANIMITE**

LISTE DES MATCHS REPORTES des 2 SECTEURS

Pour voir la liste des matchs (Coupes et Championnats) reportés :

CLIQUEZ ICI

<https://occitanie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/18/bsk-pdf-manager/709eab1a31acd59fc9fc70e01d0a1793.pdf>

Compétitions Secteur MIDI-PYRENEES

DEMANDE de MODIFICATION ACCORDEE

Challenge Régional Football Entreprise

- AS RSC / AS MATRA se jouera le 16.04.18 à 20h au stade Léon Gogez 2 à l'Union

AMENDES DIVERSES

Annexe 5 – Dispositions Financières – Amendes Diverses

P.H - FOOTBALL ENTREPRISE

- Match METEO / PLUS PROPLETE CAPITOLE du 10.04.18. Mail du club PLUS PROPLETE CAPITOLE en date du 10.04.18.
⇒ La Commission enregistre le FORFAIT de l'équipe de PLUS PROPLETE CAPITOLE- **Amende 50 euros**

La présente décision est susceptible d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.O.

Le Secrétaire de Séance
François IRLA

Le Président
Christian TOURNIER